VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stern's Auction Company

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR SATISFAIRE RECLAMATION DE PROPRIETAIRE.

Le contenu complet de la buvette 411 rue Tchoupitoulas, MARDI le 18 Juillet à 11 heures A. M. consistant en Installations de Buvette, Liqueurs Assorties, Verrerie, Stove Cotson, Chaises Tables, etc.

CONDITIONS—Comptant sans limite.

9 16 18 JAC H. STERN Encanteur.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN DE LA

GOELETTE JOSEPHINE MESTIER.

Longueur 68 2-10 de pieds, Largeur 23 7-10 de pieds, Profondeur 4 1-16 de pieds, 41 Tonnes brutes, 26 Tonnes nettes

SUCCESSION DE JULIUS ANDERSON.

No 92,103—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR & CO., Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu MERCREDI le 2 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre étant daté et signé du 30 juin 1911, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

"JOSEPHINE MESTIER"

avec les appareils usuels, ancres, chaînes poulies et autres installations, le tout comme il est maintenant à son quai dans le Nouveau Bassin, à l'intersection de la rue Magnolia.

Conditions — Comptant sur adjudication. L'acquéreur devant payer un acompte de 20 0|0 à l'enchanteur au moment de l'adjudication et passer l'acte de vente à ses frais par devant E. M. Stafford, notaire.

28 juin—28—juil 2 9 16 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion pour Accueillir un Charmant Cottage Double

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

Nos 3100 et 3102 RUE ST-PHILIPPE, COIN LOPEZ,

Entouré par des Lignes de Chars et Autres Agréments.

SUCCESSION DE PAUL A. MEYER.

No 96,382—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR & CO., Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu MERCREDI le 2 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre étant daté et signé du 30 juin 1911, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 432 borné par les rues St Philippe, Dumaine, Roudanez et Lopez, désigné par le No 16 mesurant plus ou moins trente pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, ledit lot formant le coin des rues St Philippe et Lopez.

Les améliorations consistent d'un charmant cottage double ayant galerie sur le devant, plusieurs chambres et chambre à bains de chaque côté, aussi hangar, citernes, lieux d'aisance de chaque côté, promenade en schilling etc.

Etant la même propriété acquise par Paul A. Meyer durant la communauté existant alors entre lui et Mme Armantine Raymond Meyer, son épouse, de L. A. Charbonnet, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 17 décembre 1908, enregistré dans le livre des transferts 222, folio 540.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la part ou crédit de ladite vente devant être représentés par un billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénation et les clauses usuelles de sécurité, avec dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet ou billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911. l'acquéreur devant payer pour tous certificats nécessaires pour le passage de l'acte de vente ainsi que les frais de l'acte de vente, laquelle vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt (ne portant pas d'intérêt) de dix pour cent du montant de son enchère, avec L. C. Spear, encanteur, au moment de l'adjudication.

2 juil—2 9 16 23 30—août 2

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage, sans limite ou réserve. Deux splendides Cottages Doubles qui rapportent des revenus, à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à savoir, MARDI, le 8 août 1911.

En vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme J. E. Fortier et als vs les mineurs Sidney Sotteau et Nathalie Sotteau, Numéro 93,668, en Cour ouverte le 30 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 16 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, Jeudi, le 3 août 1911, les immeubles désignés comme suit à savoir:

(1) 162 et 164 rue Pélican. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 3, (autrefois No 12), borné par les rues Delaronde, Delarouse, Bonny et Fowler, désigné par la lettre B, sur devis dressé par Edgar Pilié, voyer, annexé à un partage par Charles T. Soniat, notaire, le 1er mars 1905, ledit devis étant daté du 20 janvier 1905, ledit lot mesurant 32' 10" 3" de face à la rue Pélican sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot commençant à une distance de 31' 1" de l'encoignure des rues Pélican et Bonny.

(2) 426 et 428 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alexis et Elisa, et la ligne de la propriété de A. Robelot, ledit lot est désigné par le No 1, sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 31 janvier 1905, annexé à un partage, par devant Charles T. Soniat, notaire, en date du 1er mars 1905, et mesurant 34' 6" de face à la rue Le Boeuf sur 153' 9" de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 157' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Elisa.

(3) 438 à 440 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alix Elisa et la ligne de la propriété de A. Robelot; ledit lot est désigné par le No 4 sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 31 janvier 1905, annexé à un partage, par devant Charles T. Soniat, notaire, en date du 1er mars 1905, et mesurant 34' 6" de face à la rue Le Boeuf sur 153' 9" de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 157' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Elisa.

Etant la même propriété acquise par Paul A. Meyer durant la communauté existant alors entre lui et Mme Armantine Raymond Meyer, son épouse, de L. A. Charbonnet, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

V. L. Gilmore et als vs. John L. Gilmore et al.

No 96,894—Cour Civile de District, Div. E.

Au plus haut et dernier enchérisseur.

La Magnifique et Attrayante Résidence Bien Située

No 3225 Rue Prytanée,

Coin de la rue Pleasant.

—AUSSI—

16 actions de la Sterling Remedy Co. de New Jersey (valeur au pair $10.00 par action.)

A l'encan, MARDI, le 18 Juillet 1911, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd—Leonard L. Stern, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 8 juin 1911 et le jugement lu et signé en Cour ouverte le 14 juin 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, désignée par le No municipal 3225, bornée par les rues Prytanée, Pleasant, Harmonie et l'avenue St-Charles, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent quarante-quatre pieds de profondeur et façade à la rue Pleasant, entre lignes parallèles, mesure américaine, bornée dans le fond par une allée dix pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Pleasant et en commun audit lot et autre.

Les améliorations sont connues par le No municipal 3225 rue Prytanée et comprennent une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, contenant grand vestibule de réception, salon double ayant de magnifiques chandelle, salle à manger, cuisine, offices pour "butler", 4 chambres à coucher, bibliothèque, chambre à bain connexions d'eau et d'égout, bâtisse dans le fond ayant chambre de domestique, etc.; les clefs de la propriété au bureau 322 rue Baronne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance devant être représentée par billets de l'acquéreur, payables respectivement en un et deux ans après la date de l'adjudication, lesdits billets devant porter intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de 1911. L'acte de vente pardevant J. Kenton Bailey, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Conditions des actions—Comptant sur les lieux.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Chas Rosen, O. S. Livaudais avocats.

17 juin—17 19 25—juil 2 9 16 18

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 620 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES AL'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. Cottage Simple No 2819 avenue Washington, entre les rues Clara et Willow ayant cinquante pieds neuf pouces de face sur une profondeur de cent vingt neuf pieds.

Mme Margaret Baumann, Veuve de Frank Lamothe maintenant épouse de Owen Mahoney vs Louisa Zurchhausen et als No 96,655 Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, Honorable Porter Parker Juge.

PAR LOUIS HUFFT Encanteur. — Bureau 826 rue Union — JEUDI le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement signé le 20 juin 1911 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente au plus offrant à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en dépendant de quelque façon, située dans l'îlet 387, du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow, suivant le plan de Louis Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny. Ladite portion de terre commence à une distance de 96 pieds du coin de la rue Clara et mesure cinquante pieds, neuf pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de l'année 1911 en plus et au-dessus du prix d'achat et payer tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, en plus et au-dessus du prix d'achat. L'acquéreur touchera les loyers à dater du jour où l'acte de vente sera passé, et devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT, Encanteur,
Bureau 826 rue Union.
E. M. Stafford et H. W. Robinson, avocats.
23 juin—23 25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage dans le Sixième District, Nos 4621-4623 rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz, contenant 5 chambres et chambre à bain de chaque côté et 4 actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) valeur au pair $25.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 20 juillet 1911 à midi, et un lot de meubles de maison devant être vendu sur les lieux, No 4623 rue Howard à 2 heures P. M., à la même date.

Succession de James D. O'Brien—No 93,081. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 14 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente au plus offrant à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sixième District, dans l'îlet No 532 de cette ville, faisant face à la rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz, borné par la rue Freret, désigné comme lot E, mesurant trente-trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles le tout d'après un devis de subdivision de George De Armas, voyer et ingénieur civil de la date du 21 novembre 1910.

2° Certificat No 10 pour quatre (4) actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) de la valeur au pair de vingt cinq dollars ($25.00).

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer pour les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1911, et déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Anthony J. Rossi, notaire.

3° Un lot de meubles de maison consistant de meubles de salon, deux ameublements de chambre, meubles de salle à manger, réfrigérateur, "Quick Meal Range" et chaudière attachée, garde-manger et tables et etc. devant être vendus sur les lieux No 4623 rue Howard, à 2 heures p. m., à la même date.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
826 rue Union.
Charles I. Dénéchaud, avocat pour l'exécutrice.
Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.
17 juin—17 18 25—juil 2 9 16 20

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

De la jolie bâtisse Simple en bois à 2 étages No 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

A l'encan, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Succession de Mme Mar an Antonia Bissi veuve de Felippe Lizza.

No 97,239—Cour Civile de District, Div. A.

PAR N. J. CLESI, encanteur — En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Division D, de la Cour Civile de District, signé le 15 juin 1911, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Marais, St Philippe et Tremé, et désigné par la lettre U sur un devis et plan dressé par Arthur De Armas, député-voyer de ville, le 17 septembre 1891, et annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 octobre 1891, ledit lot mesure vingt-six pieds dix pouces de face à la rue Dumaine, vingt-six pieds dix pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, un pouce et deux lignes sur le côté vers la rue Marais et cent vingt-quatre pieds, six ligne sur le côté opposé, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Maria Antonia Bissi, veuve de Philip Lizza, de la succession de Mme Dorsa H. Fahey, par un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le 3 avril 1907 enregistré dans le livre des transferts 212 folio 625.

Ladite propriété foncière devant être vendue aux conditions suivantes, à savoir: 1|3 ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit de ladite vente sera démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour les frais des certificats nécessaires pour passer l'acte de vente de la propriété. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan & Dart, avocats.
9 juil—9 16 23 30—août 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage dans le Sixième District, Nos 4621-4623 rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz, contenant 5 chambres et chambre à bain de chaque côté et 4 actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) valeur au pair $25.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 20 juillet 1911 à midi, et un lot de meubles de maison devant être vendu sur les lieux, No 4623 rue Howard à 2 heures P. M., à la même date.

Succession de James D. O'Brien—No 93,081. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 14 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente au plus offrant à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Chippewa et Annonciation, désigné par le numéro 19, lequel dit lot mesure 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour les frais des certificats nécessaires pour passer l'acte de vente de la propriété. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan & Dart, avocats.
9 juil—9 16 23 30—août 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Substantiel en Bois à un Etage,

Nos 1926-1928 rue Villeré.

Succession de Oscar Estopinal et de Philomène Solis, son épouse.

No 97,483 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 juillet 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un joli cottage simple en bois, élevé de terre No 738 avenue Louisiana, sur du "concrete" et briques, contenant galeries, 8 chambres bien tapissées, ayant large chemin sur le côté pour voiture sur un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Chippewa et Annonciation, désigné par le numéro 19, lequel dit lot mesure 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour les frais des certificats nécessaires pour passer l'acte de vente de la propriété. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan & Dart, avocats.
9 juil—9 16 23 30—août 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Substantiel en Bois à un Etage,

Nos 1926-1928 rue Villeré.

Succession de Oscar Estopinal et de Philomène Solis, son épouse.

No 97,483 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 juillet 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, élevé de terre No 738 avenue Louisiana, sur du "concrete" et briques, contenant galeries, 8 chambres bien tapissées, ayant large chemin sur le côté pour voiture sur un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Chippewa et Annonciation, désigné par le numéro 19, lequel dit lot mesure 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour les frais des certificats nécessaires pour passer l'acte de vente de la propriété. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan & Dart, avocats.
9 juil—9 16 23 30—août 6 10

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre, Rue Claiborne, entre Joséphine et Melpomène, îlet Derbigny.

Dans l'affaire de Rosell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Reusch.

No 97,158 Cour Civile de District Division A

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 30 juin 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 1er août 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 414 sur le rôle d'assessement, lequel est borné par les rues Claiborne, Josephine, Derbigny et Melpomène, et mesurant plus ou moins 138 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle il a une façade de 44 pieds 11 pouces avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Josephine de 241 pieds.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1911, et payer pour tous certificats et l'acte de vente pardevant W. F. Brewer, et faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

CHARLES FOTH Encanteur,
National Realty Co. Ltd.
Ansley & Ansley, avocats.
2 juil—2 9 16 23 30—août 1

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

Propriété de Choix du Deuxième District,

No 1118 Chemin du Bayou ou rue Hôpital, entre les rues Rempart et St-Claude.

Succession de Joseph Moncada et Catherine Mamone Moncada, son Epouse.

No 93,601—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 juin 1911, et lu et signé en cour ouverte le 20 juin 1911 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Joseph Moncada et son épouse Catherine Mamone Moncada, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 111, borné par les rues Chemin de Bayou ou Hôpital, Ursulines, Rempart et St-Claude, mesurant, en mesure américaine, vingt-six pieds, six pouces et deux lignes (26' 6" 2") de face à la rue Chemin du Bayou sur cent cinquante-quatre pieds, sept pouces (154' 7") de profondeur entre lignes égales et parallèles, désigné par le numéro deux (2) sur un plan par E. Surgi, voyer, daté du 12 mars 1860, annexé à un acte de O. Drouet, notaire public, daté du 24 juillet 1850.

Les améliorations sont connues comme No 1118 Chemin du Bayou ou rue Hôpital, comprenant une bâtisse en bois à deux étages contenant quatre chambres, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, écuries pour chevaux, citernes, etc. Location désirable et près des Marchés, écoles et églises. Le terrain est exceptionnellement profond.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1911.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Clifford M. Eustis, notaire.

Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

John L. Faison, Emile Pomes et J. Wagner, avocats.
23 juin—23—juil 2 9 16 23 27

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1232-1234 RUE BURDETTE.

Succession de Mme Mary Woodson.

No 97,243—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le joli cottage simple en bois, élevé de terre Nos 1232-1234 rue Burdette, retiré de la banquette, contenant galerie 5 chambres, offices, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 154 borné par les rues Fern, Burdette, Oak et Plum, ledit lot est désigné par le No 9 et mesure d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire le 24ième janvier 1871, 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composé du tout du lot 9, et 30 pieds du fond du lot 11, ainsi d'après un plan dressé par H. C. Brown voyer daté du 25 septembre 1909, annexé à un acte de vente passé pardevant J. F. Meunier, notaire, le 29 janvier 1910, acquis par Mary Edwards épouse de William Woodson, par jugement de la Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Richard Edwards et son Epouse Enregistré, livre des transferts 229, folio 297. La rue Plum est asphaltée, près des lignes de chars et dans une section qui démontre des améliorations rapides.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 1014-1016 RUE AUSTERLITZ

SUCCESSION DE Mme MATHILDE DONMADIEU, VEUVE DE THEODORE GUIDRY

No 97,165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1014-1016 rue Austerlitz, retiré du trottoir, ayant un joli grillage en fer avec galerie sur le devant. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constantinople, Camp et Chestnut, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ledit lot est désigné par la lettre X, sur un devis dressé par W. J. Warren, ingénieur civil, daté du 4 juillet 1908 d'après lequel il commence à une distance de 145 pieds de l'encoignure des rues Camp et Austerlitz et mesurant en mesure américaine, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Dans un voisinage tranquille, près des lignes de chars, églises, écoles et marchés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.
25 juin—25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 3 août 1911, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1911, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la Succession de James et Clara Christie, No 96,607, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le 2 troisième District de cette ville, désigné par le No 29, sur un devis par D. E. Seghers & fils, voyers, daté du 2 décembre 1909, et mesurant d'après ledit devis 24 pieds 11 pouces de face à la place Deseglé à son intersection avec le Chemin Gentilly sur 274 pieds 11 pouces de profondeur à l'avenue St-Bernard, 346 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 40 sur ledit devis et 168 pieds 10 pouces et 8 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage simple en bois à un étage contenant galerie et quatre chambres et une bâtisse à un étage dans le fond contenant deux chambres "out house", etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1911, et payer pour tous certificats et l'acte de vente pardevant W. F. Brewer, et faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Dreyfus notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, H. A. M. Lee, avocats.
2 juil—2 9 16 23 30—août 3

I. B. Rennyson.

Vente en partage—En la Succession de Perry Tillman—No 96,968, Cour Civile de District, Division C. A vendre JEUDI le 20 juillet 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Propriétés Deux beaux terrains pour bâtir avec vieille maison, 715 rue Adams, un îlet et demi de l'avenue St Charles mesurant ensemble 50 pieds par 137 pieds 6 pouces.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Perry Tillman, No 96,968, je vendrai la propriété ci-après décrite, à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits